

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2008

L'an deux mil huit, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Présents : Bernadette KASPRZAK, Bruno ROBERT, Laurence LEVEQUE, Geneviève BISTER, Marie-Pierre FERTE, Daniel LACROIX, Romaric POULET, Anne SANNER, Gonzague WILLIATTE ;

Excusés : Brigitte NAVAL, Patrick TASSIN ;
Absents : 0

Ordre du jour :

Budget primitif 2008
Contributions et subventions
Taux quatre contributions directes
Désignation correspondant défense
Désignation régisseur transport à la demande
Enfouissement réseaux (rue Principale)
Point travaux et location logement communal
Questions diverses.

Désignation du secrétaire de séance :

Candidat : Bruno ROBERT. Vote pour le secrétaire de séance : 8 voix pour, 1 abstention.

Budget primitif 2008 :

Madame le Maire présente le budget primitif 2008 contrôlé par Monsieur DIDIER, trésorier à la Trésorerie de Vailly-sur-Aisne.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 144 132 euros.

Les restes à réaliser (année 2007) s'élèvent à 73 356 euros en recettes d'investissement et à 86 832 euros en dépenses d'investissement.

Le total des dépenses et recettes d'investissement (année 2008) s'élèvent à 94 265 euros.

Les subventions aux organismes de droit privé (associations) sont reconduites sauf pour le Comité animation cantonal de Braine. La somme de 50 euros allouée les années précédentes à cet organisme sera versée à l'Union sportive d'Acy (des enfants et adultes Serchois adhérant à cette association).

Vote : 9 voix pour.

Taux quatre contributions directes (Taux FDL 2008) :

Sur proposition de Madame le Maire, les nouveaux taux seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 8,20 %
- Taxe foncière (bâti) : 8,31 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19,03 %

Vote : 9 voix pour.

Travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique du 1 au 13 rue Principale :

Ces travaux effectués par l'entreprise DEMOUSELLE, d'un montant de 123 000,00 € sont subventionnés par l'USEDA et RTE (Réseau de transport d'électricité) dans le cadre du PAP (Plan d'accompagnement du projet). Ce dernier financement est distribué aux communes traversées par les nouvelles lignes THT alimentant le nouveau poste électrique Le Longchamps à Couvrelles.

Les financements s'élèvent pour l'USEDA à 83 917,38 € et pour RTE : 39 236,74 €. Un arrêté municipal sera pris dès le début des travaux, interdisant le stationnement dans cette rue.

A savoir que l'enveloppe PAP s'élève à la somme de 69 000,00 €. Le conseil municipal devra proposer un autre projet dont le thème sera : la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural, le tourisme, le développement durable... afin d'obtenir le solde de cette aide.

Logement communal:

Deux familles sont intéressées pour louer le logement : Famille ALIU Farid et LAURY Lucie.

Vote : LAURY Lucie : 4 voix contre, 0 voix pour, 5 abstentions - Farid ALIU : 9 voix pour.

Le loyer s'élèvera à 500 euros par mois. Vote : 7 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

Le locataire s'engageant à effectuer les travaux de peinture, vitrification des parquets, faïences dans la cuisine et clôture se verra crédité de trois mois de loyer.

Vote : 9 voix pour.

Deux mois seront crédités seulement au locataire s'il refuse de clôturer le terrain en grillage.

Les matériaux de bricolage s'élevant à la somme de 900,00 € seront réglés par la commune.

Maître BRUYERRE de Vailly-sur-Aisne sera contacté pour le bail à la demande de plusieurs conseillers.

Commissions, CCAS, SITUS :

Election d'un correspondant défense :

(Journée d'appel à la défense pour les jeunes). Un candidat : Gonzague WILLIATE. Vote : 8 voix pour, 1 abstention.

Désignation d'un régisseur pour le SITUS :

(Transport à la demande). Candidat proposé : Madame Sylvie WILLIATE. Vote : 9 voix pour.

Désignation d'un membre du CCAS :

Un membre tiré au sort au dernier conseil municipal ayant refusé de participer à cette commission, un nouveau candidat est proposé : Madame Marie-Paule TASSIN. Vote : 9 voix pour.

Désignation d'un membre de la commission des impôts :

Un membre tiré au sort au dernier conseil municipal ayant refusé de participer à cette commission, un nouveau candidat est proposé : Monsieur Dominique LEVEQUE. Vote : 9 voix pour.

Comités consultatifs :

Deux administrés se sont proposés pour participer à :

- la commission patrimoine communal : Monsieur Nicolas SANNER ;
- la commission informations communales : Madame Delphine LAGRELE.

Vote : 9 voix pour.

Questions diverses :

- Le chien de race ROTTWEILER, hameau de Coursouris est muselé à l'extérieur, mais vu en liberté dans le terrain non clôturé de son maître. Les amendes encourues seront rappelées au propriétaire (des documents les concernant ont été fournis aux conseillers par Geneviève Bister). Un document manque pour établir la déclaration de chien dangereux de type 2. La gendarmerie sera de nouveau prévenue si le propriétaire ne répond pas à ces obligations.
- La Mairie s'équiperait de l'ADSL pour l'informatique.
- Le registre des délibérations non rempli depuis l'année 2001 a été présenté à la Sous-préfecture de Soissons. Madame la Secrétaire Générale souhaite que la mise à jour soit faite à compter du 1er janvier 2008. Madame la Conservatrice des Archives Départementales propose de coller les extraits de délibérations, afin que l'histoire de Serches ne subisse pas de carence. Le second avis est retenu. Cette négligence demandera du temps au Maire, aux adjoints et conseillers pour la mise à jour du registre.
- Lors du passage de deux fonctionnaires des Archives Départementales, l'ensemble des archives de Serches a été inventorié. Ces dernières devraient être stockées dans un seul local isolé et clos, à température constante. La possibilité de donner certaines archives de la commune aux Archives Départementales n'est pas impossible, Serches en restera bien sûr le propriétaire.

Levée de la séance à minuit 35.

Fait à Serches le 20 avril 2008.

Le Conseil Municipal de Serches.